AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 juin 2018

L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les cas d'utilisation frauduleuse de son nom et de ses coordonnées par un dénommé Stéphane Delaplace

Des épargnants ont signalé à l'AMF avoir reçu des messages les invitant à contacter un certain Stéphane Delaplace, qui se présente comme le responsable d'un Pôle Régulation de l'AMF et qui prétend enquêter sur la plateforme de trading https://www.union-crypto.com/.

De nombreux particuliers ont signalé à l'Autorité des marchés financiers avoir été contactés par mail par un dénommé Stéphane Delaplace, se présentant comme responsable du " Pôle Régulation de l'AMF ", enquêtant sur la plateforme de trading http://www.union-crypto.com.

L'Autorité des marchés financiers signale qu'elle n'emploie aucune personne du nom de Stéphane Delaplace.

En outre, la plateforme de trading http://www.union-crypto.com s'est récemment vu signifier par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) et l'AMF qu'elle ne pouvait exercer son activité de trading sur le territoire français sans bénéficier des autorisations adéquates pour fournir des services d'investissement.

L'AMF invite les personnes qui recevraient un mail de Stéphane Delaplace ou de toute autre personne qui se présenterait comme appartenant à l'AMF à ne pas donner suite à ce message et à contacter l'équipe d'AMF Epargne info service au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'AMF a transmis les éléments qu'elle détient sur le dénommé Stéphane Delaplace et la plateforme de trading http://www.union-crypto.com au Parquet de Paris auprès duquel les particuliers victimes de leurs agissements peuvent se faire connaître.

À propos de l'AMF
Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :
Direction de la communication de l'AMF - Caroline Richard - Tél : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

Mots clés MISE EN GARDE

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

13 mai 2026

Observatoire de l'épargne

COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

24 avril 2026

Dans un paysage de l'épargne de plus en plus digitalisé, l'AMF souligne l'importance de la qualité de l'information fournie aux épargnants lors du parcours investisseur

CONTRÔLE SPOT

SUPERVISION

24 avril 2026

Synthèse des contrôles SPOT sur le parcours client digitalisé

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02